

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Bilan du champ de formations Histoire,
Mémoire, Patrimoine, Langage

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Philippe Brandeis, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Histoire, Mémoire, Patrimoine, langage et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Histoire
- Master Langues étrangères appliquées (LEA)
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Philosophie
- Master Sciences du langage

Présentation

L'Université de Caen Normandie est membre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Normandie Université aux côtés des universités Le Havre Normandie, Rouen Normandie, et de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN), de l'Institut national des sciences appliquées (INSA Rouen Normandie) et de l'École nationale d'architecture de Normandie (Ensa Normandie). Elle accueille plus de 30.000 étudiants répartis sur plusieurs campus de l'agglomération et en région. L'offre de formations, qui embrasse les domaines allant des sciences humaines aux sciences « dures » en passant par le droit, la gestion et la santé, est répartie en sept champs de formations : *Économie-Gestion ; Droit ; Homme, Sociétés, Risques, Territoire ; Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage ; Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes ; Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie, Chimie ; Biologie Intégrative, Santé, Environnement.*

Pour tirer le meilleur parti de la dynamique du rattachement à la ComUE, l'Université veille autant à éviter la concurrence au plan régional en jouant plutôt la carte de la complémentarité qu'à encourager des co-accréditations avec les universités membres du regroupement Normandie Université avec lesquelles elle propose une vingtaine de formations en collaboration.

Elle est également étroitement associée à l'international à de nombreuses universités étrangères.

Le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* de l'Université de Caen qui fait l'objet du présent rapport partage cette appellation également avec l'un des champs des deux autres universités de la ComUE Normandie Université, à savoir l'Université de Rouen (URN) et l'Université Le Havre Normandie (ULHN).

Il regroupe à l'Université de Caen deux unités de formations et de recherche (UFR) qui accueillent respectivement 3800 étudiants et 2000 étudiants et proposent huit mentions de licence et sept mentions de master.

Le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* regroupe essentiellement des formations relevant des divers domaines des sciences humaines et sociales (SHS) et chacune de ses formations offre au niveau de l'Université aussi bien l'apprentissage des langues que l'acquisition de connaissances culturelles élargies.

Avis global

Les formations de master du champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* mettent en œuvre une communication de qualité à destination des publics concernés et affichent une lisibilité claire de leur offre ; les équipes pédagogiques sont constituées de façon cohérente et adaptée aux objectifs visés. La professionnalisation se concrétise par de nombreux partenariats de qualité aux niveaux local, national et international tandis que la recherche occupe la place requise par le grade de master. La réussite et l'insertion sont très satisfaisantes.

D'une façon générale, l'attraction des formations est inégale selon les mentions et parcours ; les fiches nationales RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ne sont pas assez exploitées par les équipes de pilotage et certaines insertions visées sont surqualifiées en comparaison du référentiel.

La dimension internationale est trop peu développée dans plusieurs mentions du champ.

L'usage du numérique, sur lequel l'université mise beaucoup, est peu décrit dans les dossiers.

Enfin, la composition et le fonctionnement des organes de concertation, des jurys, des dispositifs d'évaluation et l'édition du supplément au diplôme ne sont pas harmonisés au niveau du champ.

Analyse détaillée

AVIS SUR LA FINALITE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans la plupart des dossiers d'autoévaluation des mentions de master, les informations relatives aux objectifs des formations et aux connaissances et compétences à acquérir se concentrent pour l'essentiel sur la communication qui en est faite auprès des étudiants ou futurs étudiants par le biais des pages internet de chacune des Unités de formation et de recherche (UFR), des guides des études ou des plaquettes de présentation synthétique ; en revanche, aucun retour n'est proposé sur la réception des informations par les différents publics, excepté le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* qui, appuyé sur sa forte culture professionnelle, maîtrise l'usage de la communication comme outil d'autoévaluation interne. D'autres mentions par contre, comme *Sciences du langage (SDL)* et *Métiers du livre et de l'édition-parcours Edition*, se contentent de réponses laconiques ou d'une liste de compétences extraite de la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sans développer le lien particulier ou l'adaptation contextuelle avec la mention présentée. De ce fait, la fiche nationale RNCP sert insuffisamment d'outil de communication envers les différents publics des formations ou d'appui interne d'autoévaluation. De plus, la cohérence de

l'organisation et de la classification des compétences est parfois obscure, comme pour la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCR)*. Certaines compétences sont mentionnées dans le supplément au diplôme annexé au dossier dont l'existence semble mal connue de certaines mentions (*Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Philosophie*).

Les insertions professionnelles visées par les formations sont bien formulées dans les dossiers mais pas toujours conformes aux fiches nationales du RNCP et parfois surqualifiées au regard du référentiel. Les informations relatives à la poursuite d'études sont très imprécises puisqu'elles mentionnent presque exclusivement l'orientation vers le doctorat et n'évoquent quasiment pas les orientations possibles vers un concours de la fonction publique ou une certification professionnelle. Seule la mention *Langues étrangères appliquées (LEA)* est explicite sur les orientations professionnelles à l'issue du master. D'autres mentions telles *Sciences du langage (SDL)* ou *Philosophie* se placent d'emblée dans la suite des études préalablement menées dans les licences correspondantes, semblant donner priorité à l'acquisition de connaissances plutôt qu'à la maîtrise de compétences, réduisant ainsi les chances d'insertion immédiate à l'issue du master.

AVIS SUR LE POSITIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Selon les mentions de master, les rapports d'autoévaluation traitent de manière très diverse la question du positionnement des formations dans l'environnement, ce qui rend la formulation d'une appréciation globale délicate. En effet, les dossiers des masters *Métiers du livre et de l'édition (MLE)*, *Philosophie* et *Sciences du langage (SDL)* ne s'étendent pas ou peu sur le sujet.

Toutefois, les mentions des masters *Arts, lettres et civilisations (ALC)*, *Histoire*, *Langues étrangères appliquées (LEA)* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* se distinguent par une offre assez spécifique au niveau régional comme national, soit parce qu'ils sont pluridisciplinaires et les seuls de ce type à l'échelle régionale (*ALC*), soit parce qu'ils développent une orientation particulière qui trouve sens au niveau national (masters *His toire* et *LEA*) ou local (parcours *Histoire*).

Les liens avec le monde professionnel, davantage évoqués dans les dossiers, sont particulièrement développés pour l'ensemble des masters selon des modalités variées : interventions de spécialistes, conventions, propositions de stages obligatoires ou non pour les étudiants, réalisation d'ateliers... Les partenaires sont nombreux, certains particulièrement notables comme la Commission européenne par exemple. L'importance du développement de la professionnalisation est soulignée dans les masters *Langues étrangères appliquées (LEA)* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*.

La recherche est abordée de façon inégale selon les rapports. Les enseignants-chercheurs (EC) sont tous membres de laboratoires auxquels les différents masters sont adossés et peuvent parfois solliciter le concours d'étudiants pour diverses activités de recherche et séminaires. Les poursuites d'études en doctorat génèrent également des liens avec les écoles doctorales régionales. D'une façon générale, les relations à la recherche de ce champ de formation sont assez diversifiées voire éloignées, d'une équipe à une autre et les mutualisations d'enseignement sont peu décrites.

La dimension internationale est peu développée ou absente dans les rapports, ce qui surprend pour des mentions où cette dimension est intrinsèque à la formation comme par exemple le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*.

AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'organisation des formations est claire, appuyée sur la spécialisation progressive, composée d'Unités d'enseignement (UE) disciplinaires, interdisciplinaires, de méthodologie, de langue(s) vivante(s) étrangère(s) et de professionnalisation ; selon les mentions, sont également proposées des unités d'enseignement optionnelles. L'enseignement à distance concerne essentiellement le parcours *Lettres* de la mention *Arts, lettres et civilisations (ALC)* tandis que le parcours *Métiers de la production* de la même mention peut être suivi en alternance. Le dispositif de validation d'acquis de l'expérience est efficient mais seulement pour certaines mentions de master. Toutes les mentions du champ de formation proposent des aménagements spécifiques aux étudiants en situation de handicap ou de maladie.

La mise en place complète de l'approche par compétences pour toutes les mentions est prévue dans la nouvelle offre de formation en 2021.

La démarche scientifique est effective dans l'ensemble des formations et se concrétise notamment par l'élaboration d'un mémoire de recherche. La place de la professionnalisation se matérialise au travers de stages et de rencontres avec des professionnels en lien avec les formations proposées.

La dimension internationale des formations, comme on l'a vu, est très variable selon les masters, importante au deuxième semestre du master *Langues étrangères appliquées (LEA)* mais peu développée pour les mentions *Métiers du livre et de l'édition* et *Philosophie*. La mobilité sortante des étudiants est insignifiante pour les masters *Arts, lettres et civilisations (ALC)* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, ce qui est préjudiciable pour ce dernier master spécialisé dans l'étude des langues vivantes, même si la mobilité entrante y est grandement soutenue.

L'usage du numérique qui repose sur le dépôt de ressources et de supports de cours est classique et les dossiers insistent peu sur les pédagogies innovantes qui sont pourtant une des grandes fiertés de l'Université.

L'intégrité scientifique est présentée aux étudiants dès les réunions de rentrée et dans l'encadrement des travaux de recherche.

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques sont composées selon un choix équilibré entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels extérieurs, en étroite cohérence avec les contenus et objectifs affichés des formations. Toutefois, deux autoévaluations s'étendent peu sur cette question, notamment celle du master *Sciences du langage*.

Le rôle et le partage des responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont globalement bien établis pour chacune des mentions du champ qui précisent les responsables d'encadrement, de mobilités, de stage et de pilotage par année. Néanmoins, le master *Métiers du Livre et de l'édition* ne précise pas ses modalités de pilotage et se limite à la mention du rôle de l'intervenant pour la discipline qu'il enseigne.

L'existence des conseils de perfectionnement est bien formalisée dans bon nombre de dossiers des mentions de master qui précisent qu'ils regroupent enseignants et étudiants de la formation auxquels se joignent dans la plupart des cas des personnalités extérieures. En revanche, les dossiers restent assez évasifs sur le fonctionnement de ces Conseils qui n'est manifestement pas harmonisé au niveau du champ de formation : selon les mentions, la fréquence de réunion n'est pas précisée ou à hauteur d'une fois par an dans certains cas, deux fois dans d'autres ; de même, les informations manquent sur l'usage et le suivi des comptes rendus, notamment la mise en œuvre des préconisations qui y seraient portées, comme sur l'usage des documents mis à disposition des membres des conseils pour y débattre : origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc...

La constitution des équipes enseignantes est portée à la connaissance des étudiants par les mentions qui en sont faites sur la page internet de chacune des Unités de formation et de recherche (UFR) mais également par le support de livrets ou de guides d'études. Le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* ne fait pas mention de l'équipe des intervenants extérieurs, ce qui n'est pas anormal dans la mesure où sa constitution est en mouvement permanent.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), les procédés de compensation, la délivrance des crédits et les propositions de la seconde chance sont bien décrits et largement diffusés dans l'établissement à la connaissance des différents publics, toujours grâce aux pages internet des Unités de formation et de recherche (UFR) et aux livrets ou guides d'études. Toutefois, le dossier de la mention *Philosophie* n'évoque pas ces questions.

La constitution des jurys est abordée sans mentionner la stratégie de communication sur leur composition auprès des étudiants : une décision pour l'ensemble du champ sur ce point serait bienvenue.

AVIS SUR LES DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les effectifs d'étudiants inscrits par mentions, parcours et options sont relevés et accessibles au travers d'un tableau de bord annuel qui permet par exemple de noter que le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* a connu une baisse d'attractivité en 2019 alors que le master *Métiers du livre et de l'édition* affiche une forte attractivité (plus de 200 candidats pour 20 admis) ; pour l'ensemble des mentions, les critères de sélection sont diffusés sur le site internet de l'Université.

La réussite étudiante est globalement quantifiée mais pas analysée. A l'inverse, la sortie des étudiants non diplômés est analysée mais pas quantifiée. Un Observatoire au niveau de l'Université établit un suivi global et systématique du devenir des étudiants diplômés, suivi souvent plus détaillé lorsqu'il est mené spontanément au niveau des responsables de formation.

Seules certaines mentions – *Lettres étrangères appliquées (LEA)*, *Métiers du livre et de l'édition* – se préoccupent de la mise en œuvre d'une autoévaluation suivie, conforme aux exigences d'un diplôme de master : conseil de perfectionnement, réunions de l'équipe pédagogique, évaluation des enseignements par les étudiants. Pour la mention *Sciences du langage*, le sujet n'est pas abordé dans le dossier alors que la mention *Philosophie* indique sans ambages que le dispositif n'existe pas.

AVIS SUR LES RESULTATS CONSTATES DE L'OFFRE DE FORMATION

Pour la plupart des mentions, les effectifs restent constants d'une année à l'autre, excepté pour les masters *Philosophie* et *Sciences du langage* qui font état de mouvements importants selon les exercices. Au sein même d'une mention, les comparaisons d'un parcours à l'autre font état d'effectifs très importants dans l'un et réduits dans l'autre (parcours *Archéologie* (mention *Histoire*), *Théâtre* (mention *ALC*) ou *Linguistique* (mention *SDL*)).

L'attractivité des formations repose autant sur leur rayonnement régional ou national que sur les propositions innovantes de certains parcours ou encore sur les opportunités professionnelles offertes à l'issue des études. Le taux de pression à l'entrée de la formation varie entre 1,2 (*Philosophie*) et 9,8 (*SDL*). Les formations attractives recrutent peu d'étudiants en provenance des propres licences de l'Université (7 % pour *Sciences du langage (SDL)*, 17 % pour *Métiers du livre et de l'édition*, 25 % pour *Langues étrangères appliquées (LEA)*). En revanche, les masters dont le positionnement ou la concurrence au niveau régional est fort accueillent essentiellement des étudiants de l'institution (90 % pour *Philosophie*, 80 % *Arts, lettres et civilisations (ALC)*, 75 % pour *Langues*,

littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)). De manière générale, les données concernant la provenance des étudiants sont fournies mais peu analysées.

Les taux de réussite sont dans l'ensemble stables – excepté la mention *Sciences du langage (SDL)* – et plutôt satisfaisants avec des niveaux oscillant entre 70 et 100 % à l'issue de la deuxième année, excepté pour *Arts, lettres et civilisations (ALC)* situé à 55 %.

L'insertion dans la vie active est fluctuante selon la place faite à la professionnalisation dans les formations ; les plus significatives, de l'ordre de 90 à 100 % des étudiants 30 mois après la sortie de formation, sont celles des mentions *Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, *Métiers du livre et de l'édition*, *Arts, lettres et civilisations (ALC)* et *Sciences du langage (SDL)* ; toutefois, les études de l'insertion professionnelle de certaines de ces mentions s'appuient sur des effectifs très réduits (*Métiers du livre et de l'édition*, *LLCR*, *Philosophie*, *SDL*). Dans la grande majorité des cas, l'insertion est en adéquation avec les formations suivies. Toutefois, la mention *Histoire* affiche un taux d'insertion professionnelle assez faible, autour de 20 %, dont seuls 13 % dans un emploi en lien avec les études suivies, ce qui interroge sur les finalités de la formation. Pour l'ensemble des formations, l'emploi est exercé en région Normandie, exception faite de la mention *Lettres étrangères appliquées (LEA)* pour laquelle plus de 70 % des insérés sont en emploi hors région.

La poursuite d'études au-delà du master est diverse selon la professionnalisation des formations et l'insertion professionnelle qu'elles autorisent, tout autant que par les liens qu'elles entretiennent avec la recherche et les écoles doctorales. Le taux de poursuite d'études dépasse 60 % pour les mentions *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et *Histoire*, 30 % pour *Arts, lettres et civilisations (ALC)* et *Métiers du livre et de l'édition* mais approche zéro pour *Langues étrangères appliquées (LEA)*, ce qui du reste est conforme aux objectifs annoncés de cette mention. Enfin, comme il a déjà été dit plus haut, les renseignements sur l'orientation choisie par les étudiants en poursuite d'études sont laconiques et ne permettent pas d'apprécier leur concordance avec les études préalablement suivies.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne communication auprès des différents publics.
- Bonne lisibilité des formations et bonne composition des équipes pédagogiques en adéquation avec les objectifs affichés.
- Nombre et qualité des relations avec des partenaires professionnels aux échelles régionale, nationale et internationale.
- Place significative de la recherche.
- Taux de réussite et d'insertion élevés.

Principaux points faibles :

- Attractivité inégale selon les formations.
- Harmonisation insuffisante des pratiques au niveau du champ au regard du fonctionnement des organes de concertations dont le Conseil de perfectionnement, des jurys, de la mise en place du supplément au diplôme et des dispositifs d'autoévaluation.
- Exploitation inégale des fiches nationales RNCP pour une appropriation par les instances de pilotage.
- Surqualification de certaines orientations professionnelles au regard du référentiel.
- Prise en compte de la dimension internationale très inégale.
- Usage du numérique peu explicité.

Recommandations :

Si la diversité du champ est construite de façon cohérente, l'offre de master mériterait d'être pensée d'une façon globale tant au niveau du champ de formation qu'aux plans régional et national pour construire entre formations des synergies d'enseignement et de recherche et remédier aux taux inégaux d'attractivité. La politique sur le renforcement de l'internationalisation des formations, notamment en matière d'échanges internationaux, gagnerait grandement à être revisitée.

L'harmonisation de la composition et du fonctionnement de l'ensemble des organes de concertation doit être mise en œuvre pour parvenir à prendre valablement en compte toutes les expressions formulées dans ces instances. Les conseils de perfectionnement par exemple, conformément aux dispositions réglementaires, doivent comprendre des personnalités complètement extérieures aux formations ; il convient également de mentionner les documents à y présenter en séance pour permettre une bonne appréhension du fonctionnement des formations et partant, un travail efficace. D'une façon générale, il faut encourager les formations à davantage profiter des services et outils mis à leur disposition par l'université.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS (ALC)

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) de l'université de Caen Normandie est une formation en deux ans orientée vers les métiers de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des lettres ou des arts du spectacle, ainsi que vers le monde professionnel dans les domaines de l'administration culturelle, de la documentation et des archives, ou de la production cinématographique et audiovisuelle. La mention comporte quatre parcours : trois parcours à orientation recherche (« Lettres », « Théâtre », « Cinéma ») ; un parcours à orientation professionnelle (« Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle »).

La formation se déroule selon des modalités différentes en fonction des parcours : en formation initiale en présentiel sur le site de Caen pour les parcours « Théâtre » et « Cinéma » ; en formation initiale sur site ou à distance pour le parcours « Lettres » ; en formation initiale et continue présentielle sur site pour les parcours « Théâtre » et « Cinéma » ; en formation initiale, continue, ou en alternance, sur site et à distance, pour le parcours « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle ». Le volume horaire d'enseignement (hors stages, participation à des manifestations scientifiques, et préparation du mémoire) oscille, selon les parcours, entre 534 et 576 heures d'enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs et débouchés de la formation sont clairement explicités, et la formation est en cohérence avec ces objectifs. Les parcours Lettres, Théâtre, Cinéma, orientés vers les métiers de la recherche, de la culture et de l'enseignement, forment – en accord avec le Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) – des étudiants qui auront de solides connaissances littéraires, artistiques et culturelles, une méthodologie, une capacité à contextualiser et interpréter des œuvres, et une pratique des processus de création et de communication, notamment en ayant recours aux nouvelles technologies. La formation disciplinaire est en effet complétée, dans chaque parcours, par 2 options professionnalisantes spécifiques assurées par des intervenants professionnels extérieurs. En Théâtre ou Cinéma, soit « écriture/création » (création Web, écriture de *scenarii*, mise en place d'une exposition), soit « archives » ; en Lettres, soit « écriture » (créative, critique, ou Web), soit « Archives » (en lien notamment avec l'IMEC, Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine), soit « préparation à l'agrégation ». Le quatrième parcours, « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle », ouvre sur le métier de producteur, à la charnière entre art et industrie. Les compétences acquises varient donc selon les parcours ; mais l'articulation entre lettres, arts, histoire culturelle est facilitée par la mutualisation de certains enseignements. Un Supplément au diplôme précise les compétences acquises.

La finalité et les débouchés de la formation, les connaissances et compétences à acquérir, bien explicités dans le rapport d'auto-évaluation, ainsi que les modalités d'admission dans la formation, font également l'objet d'une information claire en direction des étudiants recrutés. Les possibilités de poursuite d'études et leurs conditions sont également renseignées sur le site de la formation et sur la documentation.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement pédagogique et scientifique du master ALC dans son environnement institutionnel régional et international est renseigné avec précision. Au niveau régional, son offre pluridisciplinaire est unique. Les parcours Théâtre, Cinéma et Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle sont les seuls en Normandie. Quant au parcours Lettres, il se distingue nettement du master d'enseignement (MEEF) et du master d'édition proposés à l'université de Caen Normandie. Il se différencie également du master Lettres de l'université de Rouen Normandie dans la mesure où la composante pluridisciplinaire, articulant littérature, théâtre et cinéma, y est nettement plus développée.

La formation est adossée à deux unités de recherche. L'articulation entre les thématiques ou méthodes de recherche et les enseignements dispensés est illustrée par de nombreux exemples. Les étudiants sont activement associés aux journées d'étude, colloques et séminaires de ces deux laboratoires, et bénéficient de la dynamique impulsée par certains projets de recherche en humanités numériques (comme ENCr, Encyclopédie numérique de la critique dramatique et musicale, ou ENCCRE, Édition Numérique Collaborative

et Critique de l'Encyclopédie) et de la proximité de l'IMEC. De nombreux partenariats avec les principales institutions et associations culturelles et patrimoniales locales, mais aussi nationales, permettent aux étudiants de bénéficier d'un large choix de terrains de stages.

De nombreux accords Erasmus existent, tant pour les Lettres, que pour les Arts du spectacle, Théâtre et Cinéma. Le niveau d'information des étudiants n'est pas précisé, pas plus que les modalités de candidature.

Organisation pédagogique de la formation

Le master offre une spécialisation par sa structure en 4 parcours (Lettres, Théâtre, Cinéma, Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle), organisés chacun de façon progressive. Les trois premiers offrent une structure commune à chaque semestre de 5 unités d'enseignement (UE) : 2 UE disciplinaires ; 1 UE interdisciplinaire ; 1 UE de méthodologie et langue vivante étrangère ; 1 UE de professionnalisation offrant le choix entre deux options adaptées aux débouchés professionnels de chaque parcours. Le stage n'est obligatoire que dans l'option « Archives » de chaque parcours. À ces UE d'enseignement s'ajoute la réalisation progressive d'un mémoire. Le parcours « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle », plus professionnalisant, a sa propre structure, incluant des stages obligatoires (140 heures en M1, 420 heures en M2). Les compétences acquises déclinent celles du RNCP de chaque spécialité.

Seul le parcours « Lettres » (dont la description fait défaut) peut être suivi à distance. Les autres parcours se font en présentiel, en formation initiale ou continue. Le parcours « Métiers de la production » peut être pris en alternance. La VAE est possible. L'accueil des étudiants à handicap également.

L'approche par compétences n'a pas encore été mise en place dans tous les parcours. Pour le parcours « Métiers de la production », le livret des compétences existe pour les étudiants en formation continue, et l'équipe pédagogique travaille sur sa mise en place également pour la formation initiale.

La démarche scientifique est bien au cœur de la formation. Les compétences transversales sont développées notamment dans l'enseignement de langue vivante étrangère, présent sur les 4 semestres. L'incitation à la mobilité internationale ne semble pas être une priorité de la formation. De fait, le flux de mobilité sortante est très faible. L'utilisation du numérique dans l'enseignement semble classique (dépôt de ressources et supports de cours).

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas suffisamment décrite ni analysée : les listes fournies en annexe ne précisent pas les rôles spécifiquement attribués en matière d'encadrement ou de pilotage. Il semble que l'attribution de fonctions n'ait pas été formalisée. Les intervenants extérieurs sont massivement présents dans le parcours « Métiers de la Production » : on en compte près de 70.

Il existe deux conseils de perfectionnement : l'un pour les parcours « Théâtre » « Cinéma » et « Métiers de la production », qui sont fortement mutualisés ; l'autre pour le parcours « Lettres ». Leur composition, insuffisamment formalisée, se limite aux enseignants responsables des parcours, aux étudiants élus et éventuellement aux personnels de scolarité. Elle n'inclut aucun regard extérieur.

Une évaluation anonyme de la formation est mise en place par l'établissement. Les indicateurs fournis par l'établissement concernant les flux, les taux de réussite, les taux d'insertion professionnelle ne sont pas discutés en conseil : les avis se fondent sur les remarques des représentants des étudiants.

Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits sont clairement établies et largement diffusées. Un jury se réunit à la fin de chaque semestre.

Dispositif d'assurance qualité

Etant donné le récent réaménagement de la formation, seule la dernière enquête sur le devenir des diplômés est pertinente. L'information dont dispose la formation est donc limitée. Néanmoins on remarque que les résultats disponibles ne sont nullement pris en compte.

Résultats constatés

Les effectifs s'établissent autour de 90 en première année et 70 en deuxième. Tous les parcours recrutent sans difficulté, sauf le parcours Théâtre, plus fragile. Le recrutement est local à 80 %. La poursuite d'étude se monte à 37 % des diplômés. Le taux d'insertion à 6 mois est très élevé (94 %), pour des emplois principalement localisés en Normandie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Forte attractivité
- Taux d'insertion élevé
- Formation étroitement liée à la recherche et à son environnement culturel et patrimonial
- Options originales qui font sens dans l'environnement institutionnel et associatif

Principaux points faibles :

- Formalisation insuffisante dans l'attribution des rôles au sein de l'équipe pédagogique
- Composition du conseil de perfectionnement limitée aux "usagers" (enseignants et étudiants)
- Résultats insuffisamment analysés
- Faible taux de réussite des étudiants de la formation à distance
- Trop faible internationalisation de la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives d'évolution signalées par le rapport lui-même vont dans le bon sens, et témoignent de la volonté d'amélioration constante de la formation de la part de ses responsables. Il serait nécessaire d'inclure un stage obligatoire pour l'option « Écritures / Création » comme dans l'option « Archives », l'expérience ayant prouvé que c'est souvent par le biais des stages que les diplômés trouvent un emploi qualifié à la sortie de leur formation. Le parcours « Théâtre » souffrant de très petits effectifs, il pourrait gagner à diversifier sa formation en direction de la médiation culturelle. La piste locale de mutualisations avec l'INSPE présente une réelle pertinence. Une autre piste consisterait à offrir des enseignements pratiques (initiation à la régie ? à l'éclairage ? à la scénographie ?), par exemple sous forme d'ateliers ou de stages.

Un développement plus affirmé des mobilités et échanges internationaux, ainsi que des pratiques numériques, pourrait donner aux étudiants des opportunités plus diversifiées en matière d'insertion professionnelle, aussi bien dans la perspective des métiers de l'enseignement de demain que dans le domaine des métiers de la culture. Il est à noter que la plupart des accords Erasmus du département de Lettres sont conclus avec des universités italiennes ; or l'italien ne fait pas partie des langues proposées.

La composition du conseil de perfectionnement ne permet pas à cette instance de jouer pleinement son rôle dans l'auto-évaluation de la formation. L'adjonction de membres extérieurs (professionnels dans les secteurs concernés, enseignants extérieurs à la formation ou alumni) serait de nature à doter la formation d'un outil performant de suivi et de conseil.

MASTER HISTOIRE

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master d'Histoire de l'Université de Caen est à la fois une formation « à la recherche et par la recherche », et une formation professionnalisante. Ses objectifs sont aussi bien la poursuite d'études (doctorat ou préparation à l'agrégation) que l'entrée sur le marché du travail dans les métiers du patrimoine, des archives ou de l'archéologie.

Il est divisé en trois parcours, que les étudiants choisissent en fonction des débouchés visés :

- le premier (« Histoire ») concerne en premier lieu les étudiants intéressés par les métiers de la recherche historique
- le deuxième (« Histoire et patrimoine ») est orienté vers l'apprentissage des métiers liés à la sphère culturelle et patrimoniale (institutions muséales et archivistiques)
- le troisième parcours (« Archéologie ») prépare aux métiers de l'archéologie, que ce soit la recherche ou des aspects plus pratiques et/ou techniques.

Les enseignements ont lieu sur les sites de l'université Caen Normandie.

Analyse

Finalité de la formation

Le master "histoire" vise plusieurs débouchés (qui varient en fonction des parcours) : les métiers de la recherche historique, préparation aux métiers liés à la sphère culturelle et patrimoniale (institutions muséales et archivistiques) et enfin les métiers de l'archéologie, que ce soit la recherche ou des aspects plus pratiques et/ou techniques.

Il est annoncé que les compétences à acquérir, disciplinaires et transversales, sont présentées sur le site de l'UFR d'Histoire, sur le Guide des études distribué lors de la réunion de rentrée et sur les plaquettes de présentation du Master confectionnées à l'occasion de réunions en L3 et de journées portes ouvertes. Ces compétences sont listées dans le rapport et elles correspondent aux compétences attendues pour ce type de formation. Néanmoins le lien entre les UE et ses compétences n'est pas présentées dans le rapport et les documents annexés.

Positionnement dans l'environnement

Les trois parcours du master Histoire constituent le débouché naturel des diplômés de licence d'histoire de l'université de Caen souhaitant poursuivre leurs études dans les domaines de l'archéologie, du patrimoine et de l'histoire au sens large, mais sont également susceptibles d'attirer des étudiants de toute la Normandie et du Grand Ouest plus largement.

L'attractivité du master dépend du parcours par lequel on l'observe. Le parcours « Histoire », classique dans son organisation et ses finalités, semble recruter essentiellement dans le bassin démographique de l'ancienne région Basse-Normandie. Les étudiants de Haute-Normandie peuvent en effet trouver une formation équivalente au Havre et à Rouen. Le parcours « Histoire et patrimoine » offre quant à lui une formation aux métiers des archives qu'on ne retrouve qu'à Angers, la dimension muséale et médiation culturelle étant en revanche proposée au Mans et à Rouen. Le parcours « Archéologie » est le seul existant pour la nouvelle région Normandie. L'offre à l'échelle nationale n'est pas évoquée dans le rapport.

Les trois parcours sont adossés à deux centres de recherche : le laboratoire Histoire, Territoires, Mémoire (HisTÉMÉ – équipe d'accueil 7455) et le Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales (CRAHAM – Unité Mixte de Recherche 3273). Les étudiants bénéficient également des initiatives portées par la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH).

Les partenariats avec l'environnement socio-culturel sont notables, notamment pour les deux parcours les plus explicitement professionnalisants : en ce qui concerne le patrimoine, des liens ont été établis avec les services culturels de l'agglomération, les musées (Mémorial de Caen), les services archivistiques et patrimoniaux départementaux et régionaux ; pour l'archéologie, ce sont à la fois les institutions publiques (services archéologiques du Calvados et de Normandie), semi-publiques (INRAP) ou privées (Evéha). Cela se traduit

d'une part par des interventions ponctuelles de professionnels extérieurs dans les séminaires et des interventions régulières dans certains cours, d'autre part par des accueils en stage, dès le S2 en M1.

Enfin, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres à l'étranger, grâce au dispositif Erasmus +, mais aussi grâce à des partenariats dans les Amériques et en Asie. Il n'y a pas d'indications chiffrées sur les échanges.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible et est régie selon le principe de la spécialisation progressive : les enseignements sont davantage concentrés en M1 qu'en M2 et, au sein de chaque année, aux S1 et S3. En M1, le temps dégagé entre le S1 et le S2 est nécessaire aux dépouillements d'archives ou aux premiers stages et à la rédaction d'un dossier de recherche. En M2, le temps dégagé permet d'effectuer un stage filé au S3 et un stage de longue durée au S4 et d'en faire le rapport ou de rédiger un mémoire de recherche complet.

Au S1 sont proposés des enseignements communs, même si de premières esquisses de spécialisation sont possibles à la marge, la spécialisation par parcours débutant au S2 et se poursuivant, en s'approfondissant, au S3, avant d'être totalement opératoire au S4. Dès le S3, des options sont proposées au sein des parcours « Histoire et Patrimoine (« Métiers des archives » et « Musées et histoire publique ») et « Archéologie » (options « recherche » et « professionnalisante »).

La transcription des enseignements en termes de compétences n'a pas encore été effectuée, mais elle est prévue pour 2021 avec les nouvelles maquettes. L'utilisation du numérique passe essentiellement par la formation à l'équipement de base (ENT, recherche bibliographique, etc.) en tronc commun.

L'internationalisation est quant à elle préparée par des cours d'anglais adaptés à la méthode historique, mais aussi par la possibilité d'apprendre les langues nordiques (la Scandinavie étant l'un des domaines de spécialité du CRAHAM), le russe et l'italien. Dans les parcours directement « professionnalisants » sont en outre proposés des cours d'anglais professionnel (parcours patrimoine) et d'anglais technique (parcours archéologie).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée. Interviennent en effet non seulement les 24 enseignants-chercheurs appartenant aux deux laboratoires auxquels est adossé le master, susceptibles d'encadrer les recherches des étudiants, mais aussi 11 enseignants-chercheurs d'autres départements (Langues et autres sciences humaines), assurant une ouverture interdisciplinaire, surtout en M1.

Aux enseignants-chercheurs s'ajoutent, dans le parcours « Archéologie », pas moins de 19 intervenants extérieurs à l'université – on en compte 15 dans le parcours « Patrimoine ». La liste de tous les membres de l'équipe pédagogique, avec leurs spécialités, est disponible sur le site de l'UFR.

Un conseil de perfectionnement réunit une fois par an les responsables des trois parcours, deux autres enseignants-chercheurs, deux représentants des intervenants professionnels extérieurs (un pour le parcours « Patrimoine », l'autre pour le parcours « Archéologie »), trois représentants des étudiants et un représentant du personnel administratif. Le dispositif semble fonctionner, puisqu'il est indiqué que les remarques des étudiants (qui avaient trait à la trop faible place des cours de méthodologie en M1) sont prises en compte par le corps enseignant. L'éventuelle refonte de l'organisation de la formation incombe à l'assemblée générale du département d'histoire, qui se réunit quatre fois par an, où siègent les membres du conseil de perfectionnement et du jury. Les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique sont bien établies.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux entrants et sortants sont bien connus (origine des étudiants, taux de sélectivité du Master, taux de diplômés) et bien interprétés, ce qui permet d'envisager une modification structurelle de l'offre de formation, notamment pour le parcours « Archéologie ». En ce qui concerne le devenir des diplômés, l'équipe pédagogique s'en remet aux statistiques produites par l'université, qu'elle est capable de compléter par des observations personnelles. Ainsi, les données sur les diplômés du parcours « Histoire », plutôt représentatives (environ la moitié de la cohorte a répondu) permettent de dresser un premier tableau du devenir des diplômés (la moitié environ poursuit des études – doctorat ou master MEEF, un quart trouve un emploi en CDD).

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants et, après une hausse sensible en 2015/2016, se stabilise autour d'une centaine d'étudiants en M1 et entre 80 et 90 étudiant.es en M2.. La quasi-totalité provient de l'université de Caen, où elle a obtenu sa licence. Les trois-quarts sont inscrits dans la mention « Histoire », une vingtaine dans le parcours « Patrimoine », le reste dans le parcours « Archéologie ».

Ce parcours a perdu plus de la moitié de ses inscrits en l'espace de quatre ans, ce que l'équipe pédagogique attribue à l'absence prolongée d'un des enseignants-chercheurs y intervenant, mais aussi à des lacunes de visibilité numérique. Les 7 étudiants inscrits de 2019 constituent un minimum inquiétant.

Les procédures de sélection à l'entrée du Master sont transparentes via la plateforme e-Candidat : environ la moitié des candidatures sont acceptées dans le parcours « Histoire » (les deux autres étant bien plus sélectifs, mais avec une capacité d'accueil bien plus faible – 25 pour « Patrimoine », 17 pour « Archéologie »). La baisse du nombre de candidatures en M1 est interprétée comme un renoncement des étudiants les plus faibles, ce qui finit par se traduire par une hausse du taux de réussite en M2 (de 65 % à 70 %). En M1, le taux de réussite au diplôme est stable autour de 65 %, la plupart des recalés effectuant une autre année. Le taux de réussite en M1 et en M2 est dans la moyenne nationale.

Les chiffres d'insertion interrogent quant aux finalités du master. 30 mois après réussite en M2, une part importante (63 %) a continué des études. Parmi les 37 % ayant intégré le marché du travail 70 % sont en emploi. Parmi ceux-ci, la moitié déclare occuper un poste "en adéquation avec le niveau de qualification". Au final, sur les 4 années étudiées dans l'annexe 13 % des étudiants diplômés occupent un poste en adéquation avec leur diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation solide et cohérente, à la fois à la recherche et par la recherche.
- Une équipe pédagogique consistante et investie dans la formation.
- Un parcours hégémonique en Basse-Normandie (« Histoire »)
- Un parcours attractif à l'échelle de la région tout entière (« Patrimoine »).

Principaux points faibles :

- La baisse des effectifs dans le parcours « Archéologie ».
- Le suivi des étudiants du côté des échecs comme du devenir doit être renforcé.
- Le faible nombre d'étudiant en emploi 30 mois après obtention du diplôme.

Analyse des perspectives et recommandations :

Formation de bonne qualité, portée par une équipe pédagogique fournie et investie. Le Master Histoire de l'université de Caen présente de très nombreux atouts. Le travail autour des compétences devra être l'occasion d'un réel approfondissement de la réflexion sur l'entrée dans le marché du travail des diplômés. Il faudra aussi veiller à la redynamisation du parcours « Archéologie » et à en faire davantage de publicité, y compris numérique, pour en retrouver le dynamisme.

MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master langues étrangères appliquées (LEA) est organisé en trois parcours à fort caractère professionnalisant :

Le parcours Expert en projet européens

Le parcours Développement durable : stratégies de concertation et de communication

Le parcours Implantation des entreprises à l'international

Ces parcours affichent des objectifs reconnus par l'Association Nationale des LEA de France.

Ils partagent les mêmes enseignements au 1er semestre du M1 (en tronc commun) et s'appuient sur un départ à l'étranger obligatoire pour le second semestre du M1. Les langues possibles s'organisent en couple de deux langues étrangères autour de l'anglais : anglais/italien, anglais/espagnol, anglais/allemand, anglais/.russe. Les cours sont dispensés en présentiel à l'UFR Langues Vivantes Etrangères, Université de Caen (Campus 1).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation (et de chacun des parcours qui le composent) sont énoncés clairement dans des fiches détaillées sur le site web de l'Université de Caen et lors des séminaires d'intégration (en M2). Les débouchés sont précisés sur le site web et dans des documents papier. Les intervenants connaissent également ces débouchés et les présentent aux étudiants lors des Journées Portes Ouvertes et des réunions de rentrée.

Les connaissances et de compétences à acquérir sont connues des enseignants et des étudiants et correspondent à la fiche RNCP. Les étudiants ont la possibilité de se présenter aux certifications TOEIC, WiDaF, Elyte, Clip.

La formation ne propose pas de supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Deux des parcours du master occupe une place inédite dans le paysage local et régional. Le parcours Développement Durable : Stratégies de Concertation et de Communication (DDSC) est unique au niveau national. Le parcours Implantation des entreprises à l'international se distingue des parcours approchant proposés par d'autres universités car il forme les étudiants non pas à l'export au niveau international, mais les forme plutôt à encadrer des projets d'implantation de PME/PMI à l'étranger. Le parcours Expert en projets européens (EPE) se distingue d'autres formations de par son orientation fondée sur l'ingénierie de projets locaux et dimension européenne. Les liens avec le monde professionnel sont importants, à plusieurs niveaux, encadrement des stages, intervention de nombreux professionnels dans les enseignements, conférences et tables rondes organisées.

Les liens avec la recherche sont également présents, malgré le caractère professionnalisant du diplôme, notamment sous la forme de participation obligatoire, pour les étudiants, à des séminaires de recherche et à des journées de recherche. Une UE explicite en lien avec la recherche est intégrée dans les maquettes ('recherche action'). La formation met en oeuvre une liste conséquente de partenariats internationaux interuniversitaires en plus des accords ERASMUS. La Commission européenne, l'ADEME, le Conseil Régional de Normandie, la délégation régionale du CNRS sont partenaires actifs de la formation au niveau de l'enseignement et de l'accueil en stage.

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur un tronc commun au S1. Au S2, les étudiants ont le choix entre deux options (comportant toutes deux une mobilité à l'étranger obligatoire), début de la spécialisation. L'ouverture à l'international est donc importante. Une place marquée est également accordée à la professionnalisation des parcours, au moyen de ces stages obligatoires en M1 mais aussi en M2, ainsi qu'au moyen des nombreuses rencontres organisées avec des professionnels des secteurs concernés. Le semestre trois comportent 3 UE dont

une commune aux trois parcours. Le semestre 4 poursuit la spécialisation qui a débuté au S2 sous forme de choix. Les compétences à acquérir sont précisées (non encore sous forme de blocs).

Le dossier d'auto-évaluation est très clair et fourni des descriptifs des UE qui montre une spécialisation progressive (les maquettes sont accessibles via le site internet de l'université). Le document Excel fournit en annexe indique qu'un certain nombre d'enseignements se font en CM ,communs aux trois parcours (c'est le cas de « management de projet »).

Le Master n'est pas proposé en alternance mais répond aux besoins en formation continue et propose une inscription par validation des acquis de l'expérience ou une validation des études supérieures. Les besoins spécifiques (liés aux handicaps/problèmes de santé) sont pris en main par les responsables d'année et de parcours. Lors des réunions de rentrée, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par un responsable du Master, des responsables de parcours, un responsable des stages et un responsable de la mobilité. Cette structuration est clairement présentée dans les documents de communication en ligne et papier. La liste d'intervenants (30% d'intervenants professionnels et intervenants institutionnels) évoluent d'année en année et ne fait donc pas l'objet d'un affichage formalisé. Cette diversité dans l'équipe pédagogique offre la garantie de méthodes et de points de vue didactiques diversifiés, un élément important pour une formation de niveau master. Les MCCC sont présentées lors des réunions de rentrée mais il n'est pas clair si elles sont affichées sur le site internet (si non, il serait utile de le faire). Le seconde chance est amplement respecté (compensation, contrôles continus et rattrapages.) Par ailleurs, un comité de pilotage se réunit une fois par mois, une réunion de l'équipe pédagogique a lieu une fois par an, par parcours et un conseil de perfectionnement est organisé deux fois par an. Les étudiants sont associés à ces réunions régulières.

Dispositif d'assurance qualité

Le flux d'étudiants (inscrits, par parcours, par option) est suivi et affiché dans un tableau de bord disponible chaque année. Le recrutement est transparent car les critères de sélection sont publiés sur le site internet. Le dossier d'autoévaluation présente des tableaux clairs indiquant le flux des étudiants depuis 2017 ce qui permet de pointer une attractivité mitigée pour 2019. Le dossier d'autoévaluation propose une explication qui semble cohérente: la difficultés financière auxquelles les étudiants doivent faire face lors de la mobilité obligatoire depuis que la Région a mis en place une préférence normande que les responsables de formation estiment "préjudiciables."

La formation fait l'objet d'une auto-évaluation régulière et conforme à ce qu'il est attendu d'un diplôme de master, notamment par le biais de conseils de perfectionnement, de réunions régulières de l'équipe et de questionnaires distribués aux étudiants, même si le dossier indique que le taux de retour de ces questionnaires est assez faible. Le taux de réussite (excellent et en progression depuis 2017 - 78.7 % - 98 %) est communiqué lors des Conseils de Perfectionnement. Les étudiants sortants non-diplômés est connu et attribué à l'abandon pour cause de réorientation (M1) ou à la non validation de l'UE stage (validée en N+1).

Le devenir des diplômés fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Observatoire Unicaen. Les responsables de formation entreprennent un suivi informel mais plus précis que celui de l'Observatoire. Les résultats montrent des taux d'insertion à 1 an supérieurs à 80%.

Résultats constatés

La formation dispose de données chiffrées indiquant par année universitaire le nombre de candidats, le nombre d'inscrits et le taux de réussite. Ce dernier, en sortie de M2, pour les trois parcours est excellent. Le nombre de candidats au master est également élevé, indiquant une attractivité certaine de ce dernier. On note une baisse des candidatures, pour les trois parcours, sur la campagne 2019-2020. Aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants inscrits par couple de langues étrangères (anglais+autre langue B).

Conclusion

Principaux points forts :

- Le stage ou l'échange Erasmus (+stage) à l'étranger obligatoire pour la totalité du second semestre du M1 et pour tous les étudiants.
- Les efforts faits en direction de la professionnalisation sous forme de stages, tables rondes, projets en lien avec le monde du travail

- Parcours innovants et uniques (le parcours Développement Durable : Stratégies de Concertation et de Communication (DDSC) est unique en France, et le parcours Implantation des entreprises à l'international se distingue des formations similaires car ces dernières ne traitent pas l'implantation des PME à l'étranger).

Principaux points faibles :

- Suivi formel imprécis des diplômés.
- Aides financières insuffisantes pour les étudiants hors Académie

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier d'autoévaluation est très clair et bien présenté. La formation a un caractère professionnalisant très marqué, avec une excellente ouverture à l'international. Les difficultés de gestion sont pointées dans le dossier mais aucune solution n'est proposée? S'agit-il d'installer un meilleur accompagnement administratif ou de création de postes d'enseignants-chercheurs?

Selon le dossier, les effectifs en parcours Experts en Projets Européens (EPE) semblent moins importants que dans les deux autres parcours. Il serait intéressant de connaître les perspectives d'évolution (dans la nouvelle offre de formation 2022) pour ce parcours alors qu'une éventuelle fusion des deux autres parcours est envisagée.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master Langues Littérature et Civilisation Étrangères et Régionales (LLCER) est une formation composée de trois parcours : 1. Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation (PTS) 2. Etudes culturelles Littérature / Civilisation (PEC) 3. Linguistique multilingue (PEM - anglais, russe, langues nordiques, espagnol, allemand, italien). Seul le premier parcours est à visée professionnalisante dans le domaine de la traduction appliquée, les deux autres parcours étant conçus pour une poursuite d'études en doctorat. Le Master LLCER affiche comme objectif la spécialisation progressive dans les trois domaines. Tous les cours se déroulent en présentiel sur le campus de l'Université de Caen. Le PEC est également proposé en distanciel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont explicités dans des fiches formation, plaquettes et guides d'étudiant disponibles en ligne et sur le site Trouver mon master. Les MCC sont également accessibles en ligne sur le site de l'UFR. Les trois parcours présentent des objectifs clairs et les apprentissages proposés et les compétences à acquérir sont cohérents par rapport à ceux-ci. Les débouchés classiques de ce type de formation (accès au concours d'enseignement et poursuite en doctorat grâce à l'École doctorale Histoire, mémoire, patrimoine, langage) sont précisés dans les supports indiqués ci-dessus. Le supplément au diplôme manquerait éventuellement de concision, notamment pour les compétences à acquérir. Il n'existe ni de certification professionnelle pour ce Master ce qui est tout à fait classique, ni de fiche RNCP spécifique, la formation est en cohérence avec la fiche nationale.

Positionnement dans l'environnement

Le master LLCER de l'Université de Caen Normandie est une formation classique mais qui se positionne clairement par rapport aux autres masters LLCER au niveau régional et national avec un éventail de onze langues et aires géographiques proposées, ce qui le met en concurrence avec seulement trois autres universités françaises (Paris, Lille et Strasbourg). Il se démarque grâce à la forte synergie existante avec le Master Sciences du Langage (pour le parcours LM) et l'apprentissage de la rédaction technique en même temps que de la traduction technique pour le Parcours TS, ainsi qu'une volonté d'ancrage régional dans les secteurs professionnels de l'énergétique et l'agro-alimentaire.

Des passerelles existent et fonctionnent pour les trois parcours.

Pour l'instant, aucun partenariat académique n'a été mis en place.

Deux des trois parcours (PEC et PLM) sont clairement adossés aux différents laboratoires de recherche en langues et linguistiques de l'Université de Caen Normandie et proposent des débouchés en formation doctorale dans des écoles doctorales bien identifiées. Des enseignants-chercheurs issus des laboratoires adossés aux parcours interviennent dans le master. Le parcours Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation, à visée professionnalisante, est en lien avec des sociétés et agences de traduction et a établi un partenariat formalisé avec le festival Cinémas du réel de Paris.

La formation ne possède aucun partenariat avec des universités étrangères ce qui est regrettable pour un master à visée linguistique et internationale. Le dossier ne comporte aucune précision concernant les mobilités à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation respecte bien la structure en quatre semestres et propose des spécialisations par langue à l'intérieur des trois grands parcours qui le structurent. Il n'existe pas de tronc commun visible entre les trois parcours, même si de nombreux cours sont mutualisés entre les deux parcours études culturelles littérature/civilisation et linguistique multilingue. Le parcours Traduction spécialisée a entièrement ses propres

cours, ce qui donne l'impression d'un deuxième master à l'intérieur du premier. Les parcours se présentent de manière quasi indépendante les uns des autres. Si les deux parcours études culturelles littérature/civilisation et linguistique débouchent sur un cursus doctoral, ils ne font pas clairement partie d'un cursus master-doctorat.

La formation n'existe pas en alternance. Elle propose le régime spécial d'études mais le déconseille en raison des nombreux travaux pratiques pour le parcours Traduction spécialisée. Bien adapté aux contraintes particulières des étudiants, le master met en place la validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures au niveau de l'Unité de Formation et Recherche.

Pour l'instant, même si des compétences sont clairement identifiées, le master n'a pas encore été transcrit en blocs, ni en portefeuille de compétences. Seul le parcours Traduction spécialisée met en place des modalités pédagogiques diversifiées (projets tuteurés, jeux de rôle).

La formation (à l'exception du parcours professionnalisant de Traduction spécialisée) apporte bien, dès la première année, une approche du monde de la recherche à travers plusieurs cours de méthodologie et des participations aux activités de laboratoire qui se poursuivent également en deuxième année. L'élaboration d'un mémoire de recherche s'ancre dans une volonté de poursuite en doctorat, encouragée par des participations aux journées doctorales. L'autonomie étudiante par projet n'est mise en œuvre que dans le parcours Traduction spécialisée.

Seul le parcours Traduction spécialisée facilite l'insertion professionnelle immédiate de ses étudiants par deux modules de connaissance de l'environnement professionnel et un stage obligatoire, pouvant s'effectuer à l'étranger, en deuxième année, dont les modalités sont clairement explicitées. Le dossier ne mentionne pas de structure spécifique dédiée à l'accompagnement de la recherche de stages et du projet professionnel.

La formation est internationale par son objet et comporte donc de nombreux enseignements en langues étrangères ou de manière bilingue pour les cours de traduction. La mobilité entrante est encouragée mais aucune mobilité sortante n'est mise en place actuellement, ce qui est dommageable pour un master de langues. Le système de crédits ECTS est bien mis en place.

La formation utilise bien différents outils numériques (logiciels, exercices et cours en ligne), sans viser une adaptation particulière aux situations des étudiants. Un environnement numérique de travail (ecampus) est à la disposition des apprenants.

Il n'y a pas de formation mais plutôt une information sur le plagiat, aucun dispositif particulier n'est mentionné mais les épreuves sont conçues afin de rendre impossible la fraude.

Pilotage de la formation

Le master s'appuie sur une équipe pédagogique constituée essentiellement d'enseignants-chercheurs en langue, et de professionnels de la traduction pour le parcours Traduction spécialisée, ce qui est en grande cohérence avec ces formations et le niveau de compétences exigé. Les intervenants sont clairement signalés dans un livret en ligne. L'approche par compétences n'étant pas mise en place, l'équipe pédagogique ne se structure pas en fonction des compétences.

La formation définit clairement les responsabilités pédagogiques pour l'ensemble du master et à l'intérieur du parcours. Des réunions par parcours et pour l'ensemble de master se tiennent régulièrement et deux conseils de perfectionnement (un pour le master entier et un par parcours) fonctionnent en présence de représentants étudiants et administratifs. Un secrétariat est consacré entièrement au master.

Les jurys, comme les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, le fonctionnement des crédits ECTS, les règles de compensation sont clairement affichés dans un guide des études et en accord avec les attendus de la formation. Il n'existe pas de certification pour ce master, ni de démarche par compétences. L'engagement étudiant est bien reconnu sous forme de dispense d'une unité d'enseignement. Les principes de seconde chance sont explicités et respectés sous la forme d'une deuxième session en première et en deuxième année.

Dispositif d'assurance qualité

Les tableaux fournis identifient les flux quantitativement uniquement à partir de 2017. Le dispositif de recrutement par candidat est clair et reconnu. L'attractivité de la formation ne fait pas l'objet d'une analyse précise dans le dossier.

La réussite étudiante est publiée pour l'ensemble du master mais pas de manière détaillée et ne débouche pas sur une analyse. Les flux d'étudiants sortants non diplômés sont analysés mais pas quantifiés dans le dossier.

Des statistiques partielles sur l'insertion professionnelle sont effectuées, mais le nombre de participants rend le résultat imprécis.

Résultats constatés

Le dossier ne fournit pas d'analyse quantifiée suffisamment claire pour mettre d'apprécier correctement l'attractivité, les taux de réussite et d'abandon, ni l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Mais les exemples évoqués sont en adéquation avec la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Large éventail d'aires linguistiques peu étudiées en France (études nordiques, études irlandaises)
- Parcours Traduction technique très professionnalisant
- Bon emploi des synergies avec le Master Sciences du Langage

Principaux points faibles :

- Absence de partenariats internationaux
- Dispositif d'assurance qualité chiffré manquant

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Langues, Littérature et Civilisation Etrangères et Régionales (LLCER) de l'Université de Caen Normandie doit continuer à mettre en avant ses spécificités d'offres linguistiques notamment un volet professionnalisant après le Master (PTS). Le parcours Linguistique multilingue fonctionne de manière intelligente avec le master Sciences du Langage. Les coopérations internationales sont essentielles pour un master en langues et la mise en place d'une mobilité internationale étudiante (optionnelle ou obligatoire) est indispensable.

MASTER METIERS DU LIVRE ET DE L'EDITION

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master Métiers du livre et de l'édition de l'université de Caen Normandie propose une préparation aux métiers de l'édition, des bibliothèques et de la recherche plus particulièrement ciblée sur le document numérique et la connaissance du patrimoine écrit. Trois orientations professionnelles sont identifiées : l'édition en sciences humaines et sociales ; la valorisation du patrimoine écrit par le numérique ; l'édition critique de sources textuelles. La formation se divise en deux parcours : "édition" et "bibliothèques". Elle est dispensée en présentiel et en formation initiale sur le site de Caen.

Analyse

Finalité de la formation

Le détail des objectifs et des connaissances et compétences visées est publié en version papier et en version numérique pour les étudiants et l'ensemble des parties prenantes. Les savoirs sollicités par la formation sont identifiés et pertinents par rapport aux objectifs de la formation. Pour ce qui est des compétences, elles sont formulées de façon explicite et organisées en blocs. La maîtrise des outils numériques occupe une place significative. Un Supplément au diplôme détaille le contenu de la formation de manière claire, et donne la liste des compétences relatives à chaque orientation professionnelle visée.

La formation affiche trois types de débouchés : secrétariat d'édition en contexte numérique, métiers du livre et des bibliothèques, ingénierie de la recherche en sciences humaines et sociales. Ces débouchés sont dûment argumentés et en cohérence avec la réalité des métiers du domaine. Les cours dispensés sont en cohérence avec ces débouchés. La poursuite d'études en doctorat est affichée. La formation est en cohérence avec la fiche RNCP nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans le Grand Ouest est clairement expliqué, avec ses similitudes et différences, ainsi que les synergies existant avec des formations similaires à Rennes, Angers, Lorient. Une analyse du positionnement au niveau national ou international fait défaut.

L'activité de recherche en lien avec la mention est précisément décrite. L'infrastructure concernée est une fédération d'unités de recherche en sciences humaines et sociales (pour les activités autour du pôle « Document numérique »), en cohérence avec la dimension transdisciplinaire de la formation. Des consortiums nationaux ou internationaux sont également mentionnés (TGIR HumaNum, TEI). Les informaticiens, linguistes, spécialistes de la science des textes, historiens et philosophes, ainsi que les intervenants professionnels extérieurs impliqués dans différents projets de recherche participent au transfert des savoirs.

Une inscription dans un axe stratégique de développement de l'établissement (*École Universitaire de Recherche (EUR) ou Graduate School*) n'est pas évoquée dans le dossier.

Pour la filière "bibliothèque", le partenariat avec le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (MédiaNormandie) et avec le Service commun de documentation (SCD) permet de former les étudiants à la réalité du terrain. Pour la filière "édition" le partenariat avec l'IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine) joue également ce rôle selon la formule d'un "préstage". Le dossier ne précise pas si ces partenariats sont formalisés par des conventions ou des accords de partenariat.

La formation bénéficie d'interventions de professionnels d'institutions comme la Bibliothèque nationale de France, l'IMEC, la Direction du Livre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Normandie Livre et Lecture et le Réseau régional des bibliothèques publiques.

Mise à part la possibilité de faire des stages à l'étranger, aucune autre ouverture internationale n'est indiquée.

Organisation pédagogique de la formation

Les quatre semestres du master proposent une spécialisation progressive : une formation commune en semestre 1, un tronc commun à 50 % et des parcours "édition" et "bibliothèques" en semestre 2, un tronc commun à 20 % et des spécialisations dans les mêmes parcours en semestres 3 et 4. Le détail des enseignements indique une cohérence entre la constitution des troncs communs et parcours et les objectifs de la formation.

La formation est ouverte en formation initiale seulement. La filière "bibliothèque" est depuis peu ouverte à la formation continue, à la VAE et la VES. La formation accueille des étudiants en situation de handicap. Cependant aucune donnée chiffrée n'est fournie à ce sujet. Au vu de sa spécificité et de son orientation pratique, la formation n'est pas ouverte à l'enseignement à distance.

L'organisation par bloc de compétences est réalisée pour la deuxième année du parcours "bibliothèques", soit pour six unités d'enseignement, de manière claire et détaillée. Pour le reste de la formation, la description des unités d'enseignement se concentre sur les compétences. Le portefeuille de compétences est présent dans le Supplément au diplôme. L'innovation pédagogique est présente, notamment dans le parcours "édition", ce qui est interprété comme un facteur d'attractivité.

La connaissance du monde professionnel est principalement présente en deuxième année, même si on ne relève aucune référence à l'entrepreneuriat. Les étudiants doivent réaliser un stage en 1^e année (3 à 8 semaines) et un stage en deuxième année (2 à 6 mois), précédé d'un pré-stage. Les étudiants sont informés aussi bien par écrit que lors de réunions dédiées des enjeux et de l'évaluation de ces périodes de stage. Aucune ouverture interculturelle ou internationale n'est proposée. La formation ne dispose pas de l'appui d'une structure d'aide à l'insertion professionnelle, mais se fonde sur les intervenants professionnels.

A part le système des crédits européens, bien présent dans le système de validation, la formation offre peu d'atouts pour une carrière internationale.

Si la présence d'une salle informatique et de plateformes numériques est évoquée, la manière dont ces outils participent au développement de la place du numérique dans la formation est insuffisamment décrite.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est affirmée, mais le dossier ne détaille pas la manière dont elle se met en place effectivement.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et équilibrée. Elle comporte 44 intervenants, dont 12 enseignants-chercheurs (des sections 2, 8 et 9) et 31 professionnels (secteurs des bibliothèques, du patrimoine et de l'édition). Le guide des études est le principal outil de communication sur l'équipe pédagogique. En deuxième année, 60 % des enseignements du parcours "bibliothèques" et 90 % des enseignements du parcours "édition" sont assurés par des professionnels. La manière dont l'équipe pédagogique est mobilisée sur la traduction des enseignements en compétences est insuffisamment développée.

Chaque membre de l'équipe pédagogique est responsable de la manière dont il dispense et évalue son cours. Les instances spécifiques de direction ne sont pas indiquées dans le dossier. Toute l'équipe se réunit une fois par an, en début d'année académique, pour un point sur les données et les conditions de la formation. L'ensemble de l'équipe pédagogique siège dans le jury de fin d'année et se prononce sur la validation du diplôme. Certains enseignants sont en charge du suivi des stages. Pour les mémoires de deuxième année, un jury de suivi et de soutenance est composé d'un professionnel et d'un enseignant-chercheur.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est composé d'enseignants, d'étudiants (les délégués de chaque groupe, soit 4), de membres de l'administration et de membres extérieurs (professionnels des bibliothèques et de l'édition). Le travail effectif de ce conseil n'est pas décrit dans le dossier, ni le type de recommandation qu'il peut produire.

Le guide des études contient les informations relatives au jury et aux modalités de contrôle des connaissances, aux règles d'attribution des crédits, aux compensations. Aucune référence à la règle de la seconde chance n'est faite dans le dossier. Aucune certification particulière n'est attribuée.

Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie d'une forte attractivité (200 candidats pour 20 places), due à son caractère hautement professionnalisant. Les critères de sélection sont clairement affichés.

Les chiffres relatifs à la réussite des étudiants ne sont pas commentés. Les étudiants en situation d'échec sont des cas isolés ; le redoublement est de droit en 1^{ère} année et toujours accordé en deuxième année.

La formation affiche une certaine satisfaction devant les données de l'insertion, mais ne s'interroge pas suffisamment sur les raisons de l'échec des diplômés (parcours "bibliothèques") aux concours de recrutement des bibliothèques. L'insertion des étudiants du parcours "édition" est jugée satisfaisante, eu égard à la forte concurrence dans ce domaine.

Un double dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est mis en place, sous la forme d'un questionnaire et sous la forme d'entretiens.

Résultats constatés

La formation remporte un grand succès. Le nombre élevé des candidatures assure une sélectivité élevée, et garantit un taux de réussite de 100 %.

Le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant (de l'ordre de 90 % à 30 mois). Les emplois concernés sont en pour moitié des emplois de cadre, majoritairement en Normandie, et majoritairement en adéquation avec la formation reçue.

La poursuite d'étude concerne jusqu'à un tiers des diplômés. Le doctorat n'y occupe qu'une place marginale.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation fortement professionnalisante
- Formation fortement attractive
- Organisation claire en parcours avec une spécialisation progressive
- Compétences explicites et cohérentes
- Des partenariats dans le territoire bénéfiques pour la formation
- Taux d'insertion élevé

Principaux points faibles :

- L'analyse de l'insertion professionnelle n'est pas assez poussée
- L'organisation de la gouvernance de la formation n'est pas suffisamment explicitée.
- Les réponses fournies dans le dossier d'auto-évaluation sont souvent elliptiques (« oui », « non ») ou trop peu détaillées.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formalisation du suivi de l'insertion professionnelle, ainsi que du processus de l'amélioration de la formation, mériterait d'être faite au vu de l'exigence d'assurance-qualité. Une plus grande ouverture à l'international offrirait aux diplômés des perspectives supplémentaires de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

Le master Philosophie de l'université Caen Normandie est une formation disciplinaire professionnalisante d'une durée de deux ans, dispensée sur site, et qui compte un total de 456 à 504 heures d'enseignement. Il a pour finalité de préparer aux concours de recrutement d'enseignant en lycée, à une poursuite d'études en doctorat en vue d'une carrière d'enseignant-chercheur, ou à l'exercice d'une activité hors enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ne sont pas explicites. On ne trouve pas d'exposé raisonné des connaissances et des compétences à acquérir en vue des métiers mentionnés. Les compétences n'ont fait l'objet d'aucune formalisation : on n'en trouve aucune trace dans le Supplément au diplôme. Comme il n'est pas fait référence à la fiche RNCP nationale, on ne dispose pas non plus d'une identification précise des métiers visés, notamment ceux qui ne relèvent pas du secteur de l'enseignement.

Faute d'une définition des compétences acquises à l'issue du diplôme, il est difficile d'évaluer l'adéquation des débouchés avec la formation. Les enseignements annoncés répondent à une exigence d'ordre disciplinaire, concernant principalement les contenus, et non aux aspects professionnels de l'enseignement en tant que tel.

Positionnement dans l'environnement

Le master Philosophie de l'université de Caen Normandie n'a pas son équivalent dans la région : ni au Havre ; ni à Rouen, où la discipline est présente dans le parcours Philosophie du master MEEF second degré (INSPE Rouen Normandie) et dans le master « Langues et Sociétés » (qui conjugue étude des langues modernes et philosophie). Il est à noter que l'INSPE de Caen Normandie ne propose pas de parcours Philosophie dans sa carte de formation master MEEF second degré.

Un accord Erasmus Mundus avec trois autres établissements (Italie, Grèce, Espagne) est annoncé ; il n'est cependant qu'à l'état de projet.

La formation délivrée se fonde sur les activités de recherche de l'ensemble des membres titulaires d'une même Equipe d'Accueil (EA 2129 « Identité et Subjectivité ») et bénéficie d'un contexte favorisant la poursuite d'études en doctorat. La formation encourage les contacts avec l'Ecole doctorale.

Une liste d'établissements culturels est fournie, sans qu'on soit en mesure d'apprécier la nature des relations (partenariats institutionnels sous convention, ou simples contacts informels, ou terrains de stage ?...). Des liens existent avec les établissements scolaires de l'Académie de Caen ainsi qu'avec l'inspection pédagogique régionale.

Des accords type Erasmus existent avec des établissements étrangers, garantissant aux étudiants la possibilité d'une mobilité.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, selon une architecture récurrente, incluant deux blocs d'enseignement disciplinaire (« Histoire de la philosophie » et « Philosophie générale »), un enseignement « extradisciplinaire » (Arts du spectacle ou Sociologie), un enseignement de langue vivante étrangère, et un enseignement de méthodologie de la recherche. Aucune information n'est donnée quant au contenu exact des cours. Les intitulés génériques, suivis d'un numéro, laissent supposer une progression, sans qu'on sache en quoi elle consiste précisément.

En 2^e année, la formation inclut la participation au séminaire mensuel de l'EA 2129 (pour un total de 24 heures). On ignore la manière dont le séminaire s'articule au master. Aucune précision n'est donnée à ce sujet. Au 4^e semestre, une option permet de distinguer une orientation recherche et enseignement, incluant un mémoire long ; et une orientation pour autres secteurs d'activité professionnelle. Cet aménagement, même s'il ne joue que sur une Unité d'Enseignement, manifeste un souci de prendre en compte les différents profils d'étudiants.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas proposée. La validation des études supérieures (VES) est proposée pour les étudiants français comme pour les étudiants étrangers.

La formation semble ignorer jusqu'à l'existence de l'approche par compétences : il n'y est fait nullement mention. De même, la démarche scientifique, si elle est bien présente de façon empirique, et à plusieurs niveaux, tout au long de la formation, n'est jamais explicitée en tant que telle. Les compétences transversales sont présentes dans les enseignements de langue vivante étrangère et de méthodologie de la recherche (recherche documentaire, aide à la rédaction du mémoire). L'ouverture sur le monde professionnel est très réduite. Néanmoins un stage en milieu professionnel est possible au quatrième semestre ; il a principalement lieu dans un lycée.

La préparation des étudiants à l'international n'est pas une priorité pour la formation. Les enseignements de langues étrangères sont pensés dans la perspective de la lecture des textes philosophiques, non en vue de développer des aptitudes communicationnelles. Aucune donnée n'est fournie quant à la mobilité effective des étudiants.

L'utilisation des outils numériques pour l'enseignement est classique. Elle consiste pour l'essentiel dans le dépôt de documents préparatoires et supports de cours. Aucune évaluation de l'efficacité des différents outils n'a été réalisée.

La préoccupation éthique semble bien présente, et les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique dans le cadre de la méthodologie du mémoire de recherche.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est nettement identifiée. Elle comprend un nombre restreint d'intervenants : seulement 8, tous philosophes. Plusieurs d'entre eux ont une expérience des concours de l'Education nationale (notamment par l'appartenance à des jurys), ce qui est en cohérence avec l'objectif affiché par la formation. Les fonctions au sein de l'équipe sont clairement définies.

Le conseil de perfectionnement est commun à la licence et au master de la filière. Sa composition est indiquée, et un compte rendu est fourni en annexe. Le pilotage de la mention semble s'appuyer principalement sur ce conseil, où les étudiants peuvent s'exprimer et faire part de leurs questions et souhaits. Aucun autre outil de pilotage ne semble avoir été mis en place.

Dispositif d'assurance qualité

Aucun dispositif n'a été mis en place. L'auto évaluation ne cherche pas davantage à intégrer les données relatives aux flux ou à l'insertion à la réflexion collective. Le recrutement des étudiants se fait selon une procédure clairement décrite. Le critère est prioritairement disciplinaire : l'obtention d'une licence de philosophie ou de sociologie est exigée. Les études sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études à six mois et à trente mois, qui ont été réalisées par l'établissement, ne sont pas commentées. Aucune évaluation systématique des enseignements n'a été mise en place.

Résultats constatés

Les effectifs des inscrits ont connu de fortes fluctuations ces dernières années (augmentation de plus de 100 % en trois ans en première année). Le taux de réussite en fin de première année est étonnamment bas (37,5 % en 2018-2019), ce qui pose la question des modalités du recrutement et de l'adéquation de la formation dispensée avec le profil des recrutés. Le recrutement est local à 90 % à l'entrée du master 1ère année, ce qui est en contradiction avec l'ambition affichée d'un rayonnement régional.

L'insertion professionnelle est, au vu des résultats de l'enquête, globalement satisfaisante. Elle touche pour l'essentiel le secteur de l'enseignement secondaire. On remarque que la poursuite d'étude en doctorat est très limitée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des liens étroits avec le laboratoire adossé au diplôme
- Des relations suivies avec le secteur de l'enseignement secondaire facilitant les stages

Principaux points faibles :

- Disparité entre les débouchés affichés et la réalité de la formation
- Une organisation de la formation centrée sur les savoirs et non sur les compétences

- Une auto-évaluation très insuffisante (absence d'évaluation des enseignements, absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention)
- Un taux d'échec en fin de 1ère année élevé et non analysé

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Philosophie de l'université de Caen Normandie affiche plusieurs débouchés possibles, parmi lesquels la profession d'enseignant-chercheur ou les carrières de l'administration publique. Or il apparaît d'après les résultats et d'après l'organisation de la formation que l'objectif prioritaire est en réalité la préparation des concours de l'Education nationale, Capes et Agrégation de philosophie. Il conviendrait de mettre l'affichage en accord avec la réalité. Ou, à l'inverse, si le choix de l'équipe est de favoriser la poursuite d'études en doctorat, ou dans des formations d'administration, de mettre en œuvre des moyens significatifs dans cette direction. Quoi qu'il en soit, une clarification de la finalité de la formation s'impose.

Il apparaît que la formation a fait le choix de former au métier d'enseignant, en omettant les aspects professionnels les plus stratégiques (didactique générale, didactique de la discipline, connaissance du monde éducatif, etc.). Ce choix pose le problème de la vocation professionnelle du diplômé et de son articulation à une possible insertion professionnelle. L'enseignement n'étant vu que sous l'angle de la maîtrise des contenus de la discipline, il ne saurait être assimilé à un « métier ». L'organisation de la formation, avec une dominante disciplinaire forte, renforce l'impression d'une licence « prolongée » ou « augmentée ». Le conseil de perfectionnement, commun aux deux diplômes, confirme cette impression.

Même dans un contexte faiblement professionnalisant, l'approche par compétences reste salutaire : sa mise en place permettrait de mieux penser l'adéquation de l'offre avec les référentiels de compétences utilisés dans le monde professionnel. Outre l'avantage d'employer un langage commun, et de rendre la communication plus efficace, l'approche par compétences garantirait aux diplômés une employabilité optimale. Le recours à la fiche RNCP nationale de la mention peut s'avérer utile à cet égard.

Il serait intéressant d'envisager un élargissement de l'équipe de formation, tant en nombre que dans sa diversité disciplinaire.

L'auto-évaluation mériterait d'être améliorée, en s'aidant d'outils adéquats (évaluation systématique des enseignements par les étudiants, conseil de perfectionnement propre à la mention), et en s'éclairant de l'analyse des données chiffrées fournies par l'établissement (notamment quant aux flux entrants, taux de réussite, taux d'insertion et de poursuite d'étude).

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Présentation de la formation

La mention de master Sciences du Langage (SDL) de l'Université de Caen forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage sous forme de 2 parcours : un parcours Linguistique française et générale et un parcours Didactique du Français Langue Étrangère (FLE). Elle propose un cursus complet en sciences du langage (description, méthodologie, théorie) déployant la mise en oeuvre des compétences requises par l'industrie de la langue pour le parcours Linguistique française et générale, et en enseignement pour le parcours FLE. Elle prépare également aux métiers de la recherche. Le lieu de l'enseignement est à Caen, Campus 1, à IUFH Humanités et Sciences Sociales.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation, les débouchés et la poursuite des études sont présentés aux étudiants dans différents supports (Guide des études, intranet) ou lors des réunions telles que les réunions de rentrée, Journées Portes Ouvertes et la rencontre annuelle de présentation du doctorat. Le Master propose un approfondissement des connaissances en Sciences du langage, ainsi qu'une préparation à l'enseignement des langues pour les parcours FLE. Des compétences transversales (informatique, langues) sont également mises en valeur, et la formation prépare ses étudiants pour deux grands types de débouchés par parcours : métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les deux parcours, industries de la langue pour le parcours Linguistique française et générale, et enseignement du français pour le parcours FLE. Le chemin vers la fiche RNCP nationale n'est pas encore indiqué dans les supports divers alors qu'elle existe, donc elle n'est pas connue des étudiants. Le dossier n'indique pas la raison de ce manque.

Positionnement dans l'environnement

La formation est fortement liée aux activités de recherche: si la thématique du rapport entre syntaxe et interprétation est une constante forte (car liée aux travaux des enseignants-chercheurs qui interviennent, surtout dans le parcours Linguistique générale et française, mais aussi dans le parcours Didactique du FLE. elle est en outre appuyée par les liens qui existent avec le laboratoire CRISCO (cycle de conférences, journées portes ouvertes). Les liens avec l'environnement professionnel se font essentiellement avec le parcours Didactique du FLE (en lien avec les organismes d'accueil du stage de M1 notamment) mais l'industrie de la langue peut également être représentée à travers le témoignage d'anciens étudiants. L'ouverture internationale est effective à trois niveaux: possibilité des stages de FLE à l'étranger ; possibilité de mobilité dans une université avec laquelle l'Université de Caen a une convention ; création en 2019 d'un double diplôme en didactique des langues avec Portsmouth (FLE-PGCE). Le dossier fournit néanmoins peu (voire pas) de données chiffrées sur les mobilités, que ce soit pour des stages ou des semestres d'études.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée de manière classique: des cours de tronc commun, et des cours réservés aux différents parcours. Elle permet d'intégrer des étudiants en formation tout au long de la vie (en didactique du FLE) mais elle n'est pas proposée à distance.

Il n'y a pas de réelle approche par blocs de compétences, mais il est indiqué que la distinction compétences transférables/compétences professionnelles est effective dans la structuration des cours. La diversité des modalités pédagogiques vise aussi à l'acquisition de compétences.

La démarche scientifique est valorisée, à travers des cours de méthodologie, des stages possibles au CRISCO, du travail en autonomie (mémoire) ou en équipes.

Le stage obligatoire en M1 (et facultatif en M2) permet la professionnalisation des étudiants, surtout dans les domaines de la didactique du FLE ou de la recherche.

Le recours au numérique est non systématique et se limite à l'utilisation de l'espace de travail numérique de l'Université, pourtant le Master propose en M2 un cours de tronc commun en *Analyse outillée*, et un cours sur les TICE et la didactique pour le parcours Didactique du FLE. Le dossier est pauvre en détails en général, et en ce qui concerne la nature des relations avec les organismes régionaux cités (organismes privés, associations), il n'est pas fait mention de conventions ou d'accords formalisés.

L'ouverture internationale concerne surtout les étudiants du parcours FLE (stages), ou plus largement est rendue possible par les partenariats, surtout l'accord avec l'Université de Portsmouth qui permet l'obtention d'un double diplôme et qui a été signé en 2019. En 2020 (la première année de mise en oeuvre), il y a un étudiant sortant et un étudiant entrant sur 10 étudiants en M2.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable ; il associe deux collègues (un de chaque parcours) pour le jury d'examen et le jury d'admission.

L'équipe pédagogique est invitée aux jurys d'examens et au conseil de perfectionnement. Ce dernier est composé du responsable de la formation, de membres de l'équipe pédagogique, de la responsable administrative, de représentants des étudiants et de représentants du monde socio-professionnel.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées dans le guide des études et le site de l'UFR. Aucune certification n'est délivrée, faute de moyens humains, et une démarche formalisée par blocs de compétences n'existe pas.

Dispositif d'assurance qualité

Plusieurs types de données chiffrées (effectifs, insertion professionnelle, devenir) sont fournis par la DÉLÉGATION D'AIDE AU PILOTAGE ET À LA QUALITÉ (DAPEQ) de l'Université de Caen. Les informations sont connues de l'équipe pédagogique, sans forcément faire l'objet d'une communication. Quelques difficultés émergent pour le recrutement (blocage des effectifs sur la plateforme de recrutement alors que certains étudiants étrangers ne peuvent finalement venir faute de visa) ou pour la réussite (selon la conception que peuvent avoir les enseignants à propos des critères d'évaluation).

Résultats constatés

Les effectifs (qui varient) situent autour de 20 étudiants en M1, et 10 en M2 (de 9 à 17 inscrits selon les années), le parcours LGF en M2 étant décrit comme fragile (mais les annexes ne détaillent pas les chiffres des parcours). La formation est considérée comme attractive relativement à la provenance des étudiants, on constate en effet que le pourcentage d'étudiants provenant de l'Université de Caen a tendance à diminuer.

Les taux de réussite sont de 50 à 60 % en M1, et de 33 à 78 % en M2. On a donc des résultats de réussite moyens en M1, et irréguliers, de faibles à bons en M2 selon les années. Les chiffres par parcours ne sont pas connus.

L'insertion professionnelle est bonne, atteignant sur plusieurs promotions 100% après 30 mois (le pourcentage étant aussi relativement élevé après 6 mois).

Conclusion

Principaux points forts :

- Double diplôme avec visée professionnalisant (obtention du Postgraduate Certificate in Education, le PGCE)
- Dimension professionnalisante avec un stage obligatoire en M1 et un stage facultatif en M2 et formation à la recherche
- Bon adossement au laboratoire et à ses activités

Principaux points faibles :

- Dossier avec réponses oui ou non menant à des analyses lacunaires des résultats quantitatifs
- Hétérogénéité des attentes pédagogiques, ce qui a un impact sur la réussite
- Peu de détails donnés sur les intervenants, académiques ou professionnels (si ce n'est que le dossier pointe que l'équipe est réduite)

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master Sciences du Langage (SDL) de l'Université de Caen est une formation solide et complète en SDL, avec deux parcours bien distincts mais pilotés de manière conjointe. Elle intègre la professionnalisation grâce à des stages obligatoires ou facultatifs et à la possibilité d'obtenir un double diplôme. Il est nécessaire que l'analyse des résultats (réussite, recrutement) soit plus précise, et que des ajustements soient proposés pour palier les quelques faiblesses (réussite notamment) constatées dans les enquêtes.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « Histoire, mémoire, patrimoine, langage »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés, notamment ceux qui concernent la composition des équipes pédagogiques et la place de la recherche, ainsi que les bons taux de réussite et d'insertion, qui sont un signe indéniable de la qualité de ces formations. L'Université de Caen Normandie est également sensible aux points faibles relevés, en particulier relatifs à l'harmonisation des pratiques de pilotage et à la prise en compte de la dimension internationale, qui est un des grands axes d'amélioration identifié par l'établissement. La prochaine offre de formation, en cours d'élaboration, vise également à une meilleure articulation à l'échelle interne du champ, mais aussi à l'échelle du site normand.

De façon plus spécifique, les responsables de master souhaitent ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

Master LLCER, parcours linguistique multilingue

Une coopération internationale est difficile à mettre en place pour le parcours Linguistique multilingue, les formations linguistiques dans les établissements partenaires de l'Unicaen étant quasiment inexistantes. Néanmoins, comme indiqué dans le supplément au diplôme, « dans le cadre du programme Erasmus+, les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de passer le S3 dans une université européenne, sous réserve qu'ils aient été inscrits dès le M1 dans le parcours Linguistique multilingue ».

Concernant l'analyse des flux, il faut noter que le parcours Linguistique multilingue, totalement différent de la formation précédente, réservée aux seuls anglicistes dans le cadre d'une option, a été mis en place en 2017. L'auto-évaluation du parcours a été produite en janvier 2020, soit environ 6 mois après la sortie de la première promotion ayant suivi l'intégralité de la formation, ce qui ne laissait pas le recul nécessaire à l'élaboration d'une évaluation quantitative et qualitative représentative.

Master LLCER, parcours études culturelles

Concernant les mobilités à l'étranger (p.1), il faut noter que les étudiants, notamment en anglais, peuvent effectuer leur année de M1 ou M2 à l'étranger (grâce au CEMU) et donc, concilier une année d'assistantat (par exemple) avec leur formation masterante. Il existe donc bien une mobilité internationale sortante. Par ailleurs, les étudiants de ce master, issus pour la plupart de la licence LLCER, ont souvent déjà effectué un séjour à l'étranger dans le cadre d'une mobilité ERASMUS, d'une année d'assistantat ou de tout autre dispositif (stage, service volontaire européen, etc.).

Master LLCER Parcours Traduction et localisation

Ce parcours, dont le rapport souligne avec raison qu'il n'a aucun enseignement commun avec les deux autres parcours et une équipe pédagogique très spécifique, demande pour la prochaine accréditation à rejoindre la mention « traduction et interprétariat ». Il s'agit en effet d'une formation entièrement professionnalisante, qui fait intervenir des professionnels de la traduction, et dont les débouchés sont très différents des deux autres parcours (Linguistique Multilingue et Etudes Culturelles). Ce changement de mention permettra une meilleure visibilité, une plus grande attractivité et le passage à une structuration en blocs de compétences. Cette dernière est en effet aujourd'hui difficile, car la fiche LLCER (RNCP25408) ne correspond pas aux blocs d'un Master Traduction. En revanche le parcours traduction spécialisée existant correspond déjà très largement à la fiche RNCP34116, fiche nationale des Masters Traduction-Interprétation.

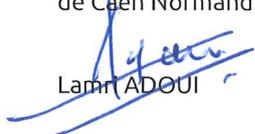
Master Langues Étrangères Appliquées

Les difficultés de gestion sont directement liées au manque d'enseignants-chercheurs et enseignants titulaires au sein du département LEA auquel appartient le Master. En effet, il est difficile d'y trouver des personnes pour assurer des responsabilités d'encadrement au sein du Master, étant donné le faible nombre de titulaires. Ces derniers sont donc obligés d'assurer une voire plusieurs responsabilités en même temps.

Concernant les effectifs en parcours Experts en Projets Européens (EPE), il y a eu en effet une légère diminution conjoncturelle des effectifs en M1 parcours EPE en 2017-2018 et 2019-2020. Cependant, il faut tenir compte du fait que le nombre d'inscrits (13 étudiants dans les deux années mentionnées) n'est pas faible par rapport à d'autres parcours de Master professionnalisant. Par ailleurs, ces effectifs augmentent en M2 par le biais du recrutement des étudiants aussi bien en Formation Initiale qu'en Formation Continue (ces derniers commençant leur formation directement en M2). Assurément, cette faible perte d'effectifs est un phénomène ponctuel, dans la mesure où cette année 2020-2021, 18 étudiants ont été accueillis en M1 EPE, c'est-à-dire la limite de la capacité d'accueil du parcours.

S'agissant d'une éventuelle fusion entre les parcours DDSC et IEI, elle a été totalement écartée, compte tenu des spécificités et du succès de ces parcours, aussi bien en nombre d'étudiants inscrits qu'en taux d'insertion professionnelle de leurs diplômés. Elle pourrait au contraire mettre en danger la réussite de ces deux parcours.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Lamr ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)